



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à Monsieur le **Premier ministre** et à Monsieur le **Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme** concernant **l'augmentation de la demande d'électricité par des centres de données en Europe suite au développement de l'IA.**

Selon la European Data Centre Association (EDCA), qui représente auprès de l'Union européenne les intérêts des opérateurs européens de centre de données, il serait nécessaire de choisir entre le développement de l'intelligence artificielle afin de faire face aux Etats-Unis et la Chine d'un côté, et la poursuite des objectifs climatiques européens de l'autre côté.

Selon le président de l'EDCA, tripler la capacité de centre de données d'ici 2032 en faveur du développement de l'IA, prévue par la Commission européenne, ne serait possible qu'en recourant davantage sur de l'électricité produite à partir d'énergies fossiles, notamment le gaz.

En même temps, le Commissaire européen à l'énergie a argumenté que l'installation de nouveaux centres de données en Europe devrait contribuer à la transition énergétique et non la freiner, notamment en intensifiant le développement d'énergies renouvelables et en récupérant la chaleur.

Notons que la société LuxConnect S.A. est membre de l'EDCA, l'État détenant 99,92% des parts de l'entreprise.

Dans ce contexte, je me permets de poser les questions suivantes :

1. **Messieurs les Ministres peuvent-ils fournir des informations sur la position de l'entreprise LuxConnect, détenue à 99,92% par l'État luxembourgeois, quant à la position de l'EDCA exprimée ci-dessus ? Les Ministres ont-ils donné ou envisagent-ils donner des indications aux représentant.e.s de l'État dans l'entreprise en question à ce sujet ?**
2. **Le Gouvernement soutient-il l'objectif de la Commission européenne de tripler la capacité de centre de données d'ici 2032 ?**
3. **Quelle est la position du Gouvernement concernant l'approvisionnement de ces centres de données en électricité produite à partir d'énergies fossiles à l'échelle européenne ?**
4. a) **Le Gouvernement estime-t-il qu'un choix entre le développement de l'intelligence artificielle et le respect des objectifs climatiques s'impose, comme l'ont laissé entendre les représentants de l'EDCA ? Si oui, sur quels éléments fonde-t-il cette appréciation ?**

b) **Le Gouvernement ne considère-t-il pas, au contraire, que le développement de l'intelligence artificielle et le respect des objectifs climatiques ne sont pas contradictoires, pour autant que ce développement s'inscrive dans une planification énergétique cohérente tenant compte des capacités disponibles du système électrique, des besoins des autres secteurs économiques et des ménages, et qu'il soit accompagné d'investissements dans les énergies renouvelables, les réseaux, le stockage, l'efficacité énergétique ainsi que de lignes directrices et de critères clairs applicables aux centres de données ?**

c) Quelles sont les lignes directrices et les critères actuellement applicables ou envisagés par le Gouvernement afin de garantir que le développement des centres de données soit compatible avec la planification énergétique nationale, la sécurité d'approvisionnement et le respect des objectifs climatiques ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Joëlle Welfring'.

Joëlle Welfring
Députée